

# ÉCOLE BOIS-JOLI-SACRÉ-CŒUR

*Guide et règles de  
fonctionnement*

*2019-2020*

## **SERVICES DE GARDE**



### **Au Joli-Cœur**

700, rue Millet  
Saint-Hyacinthe J2S 1J5  
Téléphone : 450 773-4728  
[sdgbois-joli@cssh.qc.ca](mailto:sdgbois-joli@cssh.qc.ca)

### **Dézami**

775, rue Sacré-Cœur Ouest  
Saint-Hyacinthe J2S 1V2  
Téléphone : 450 774-7793  
[sdgsacrecoeur@cssh.qc.ca](mailto:sdgsacrecoeur@cssh.qc.ca)

## **Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami**

1.	Personnel	Page 3
2.	Horaire / Inscription	Page 4
3.	Tarifcation / Retard	Page 5
4.	Modalités de paiement / Reçus pour usage fiscal	Page 6
5.	Fréquentation / Dépannage / Départ / Circulation dans l'école	Page 7
6.	Journées pédagogiques / Fermeture	Page 8
7.	Chartes des droits et devoirs	Page 9
8.	Diner et Collation	Page 10
9.	Santé et politique des médicaments	Page 11
10.	Jeux et jouets / Études assistée	Page 12

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami

### Personnel du service de garde

Plusieurs instances, personnes et comités sont associés au bon fonctionnement des services de garde. Ces groupes ont tous comme principale préoccupation le bien-être et l'épanouissement de l'élève.

#### Techniciennes des services de garde

BJ : Chantale St-Onge

SC : Martine Provost

#### Éducatrice classe principale

BJ : Claudette Chevrier

#### Éducatrice classe principale

SC : Caroline Laperle

#### Éducateurs :

Lucie Bélanger  
Josée Bousquet  
Luc Bouthillier  
Guylaine Gauvin  
Yessica Calderon  
Malika Misbah

#### Éducatrices :

Mélanie Beaulieu  
Caroline Bérard  
France Daigle  
Richard Dubois  
France Lemonde  
Jessika Perrins-Martin  
Karine Tremblay

Au Joli-Cœur  
700, rue Millet  
Saint-Hyacinthe QC J2S 1J5  
**Téléphone : 450 773-4728**

Dézami  
775, rue Sacré-Cœur Ouest  
Saint-Hyacinthe QC J2S 1V2  
**Téléphone : 450 774-7793**

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami



### HORAIRE D'OUVERTURE

		Au Joli-Cœur (BJ)	Dézami (SC)
Matin		6 h 30 à 8 h 25	6 h 30 à 8 h 20
Midi maternelle		11 h 25 à 13 h 05	
Midi		11 h 50 à 13 h 05	11 h 45 à 13 h
Après-midi	Maternelle	15 h 05 à 18 h	
	Primaire	15 h 10 à 18 h	15 h 05 à 18 h
	Volet langues	15 h 55 à 18 h	15 h 50 à 18 h

Le service de garde est ouvert les 180 jours de classe du calendrier scolaire. Ainsi, les activités commencent au premier jour de classe et se terminent avec la fin des classes. Le service de garde offre également des activités et des sorties lors de journées pédagogiques.

#### Le service de garde est fermé :

- les congés de Noël;
- la semaine de relâche;
- les journées fériées;
- les forces majeures (tempête);
- certaines journées pédagogiques du début et de la fin de l'année.

Il n'y a aucun frais à déboursier pour ces journées.

### INSCRIPTION

Le parent doit indiquer l'horaire de fréquentation de son enfant sur la fiche d'inscription. Il est très important de compléter cet horaire avec le plus de justesse possible, puisque ce sont ces renseignements qui serviront à établir le montant de l'allocation provenant du ministère de l'Éducation.

Pour toute modification à l'horaire initial de fréquentation d'un enfant, le parent doit obligatoirement faire parvenir à la technicienne du service de garde un **avis écrit daté et signé**.

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami

### TARIFICATION

#### Inscription régulière

Si vous choisissez cette option, vous vous engagez pour toute l'année à utiliser le service au minimum **3 jours par semaine** et au moins deux blocs par jour (ou à défaut, défrayer les 3 jours par semaine où votre enfant est inscrit). La contribution financière exigible des parents ne dépassera pas 8,35 \$ par jour par enfant régulier. Pour les élèves marcheurs et transportés, ils seront sous la supervision du service de garde le matin dès 8 h (SC) et 8 h 05 (BJ) et le début des cours ainsi que le midi, au tarif de 2 \$ par jour.

Seules les absences motivées, par écrit, par les parents, seront considérées pour un changement de statut (arrêt de travail ou maladie, voir fréquentation, page 5).

Enfant transporté par autobus et tous les dineurs sont pris en charge par le service de garde :

	Horaire BJ	Horaire SC	Tarif régulier
Matin	8 h 05 à 8 h 25	8 h à 8 h 20	2,00 \$
Midi	11 h 50 à 13 h 05	11 h 45 à 13 h	
PM	15 h 10 à 18 h	15 h 05 à 18 h	6,35 \$

#### Inscription occasionnelle

Pour cette option, votre enfant fréquente le service une journée de temps en temps ou 1 bloc par jour :

			Au Joli-Cœur (BJ)	Dézami (SC)	Tarif
Bloc 1	Matin		6 h 30 à 8 h 25	6 h 30 à 8 h 20	4,00 \$
Bloc 2	Midi maternelle		11 h 25 à 13 h 05		2,00 \$
	Midi		11 h 50 à 13 h 05	11 h 45 à 13 h	2,00 \$
Bloc 3	Après-midi	Maternelle	15 h 05 à 16 h		6,35 \$
			15 h 05 à 18 h		8,35 \$
		Primaire	15 h 10 à 16 h	15 h 05 à 16 h	6,35 \$
			15 h 10 à 18 h	15 h 05 à 18 h	8,35 \$
		Volet Langues	15 h 55 à 17 h	15 h 50 à 17 h	6,35 \$
			15 h 55 à 18 h	15 h 50 à 18 h	8,35 \$

### RETARD

Le service de garde ferme ses portes à **18 heures**. Les parents qui viennent chercher leur enfant après 18 heures, devront déboursier des frais de **1,00 \$ pour chaque minute de retard**.

\*\*\*Après deux retards, une rencontre aura lieu avec la technicienne et les parents.

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami

### MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais seront payables par Internet (via votre service bancaire) ou par chèque, au nom de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH), le jeudi de chaque semaine (inscrire le nom de l'enfant sur le chèque).

Un montant de 15,00 \$ sera exigé pour tous les chèques sans provision et le parent se verra dans l'obligation de payer, par la suite, en argent ou par Internet.

Les factures sont remises aux parents toutes les deux semaines via leur enfant ou par courrier électronique, selon leur préférence.

Le service de garde n'acceptera pas de retard de paiement de plus de 2 semaines.

En cas de non-paiement, les parents reçoivent un avis. Après un délai d'une semaine, si la facture demeure impayée, le compte sera acheminé au Service des ressources financières de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (perception des créances, loi 607). De plus, l'accès au service de garde sera interrompu.

**CHÈQUES**

**INTERNET**

1. Lors du paiement, remettre **le talon de la facture** en même temps que le chèque.
2. Les parents peuvent également acquitter leur facture au bureau de la technicienne du service de garde, **le jeudi**.
3. Paiement Internet en tout temps

### REÇUS POUR USAGE FISCAL

Le service des finances de la C.S. produit les reçus aux **parents payeurs** pour usage fiscal une fois par année. Les reçus sont acheminés par courriel aux parents payeurs. La date d'échéance pour l'envoi des relevés 24 est la dernière journée de février. La loi permet au service de garde de demander aux parents leur numéro d'assurance sociale pour l'émission des relevés 24.

Pour le gouvernement du Québec, les frais de garde établis par jour pour les journées de classes régulières ainsi que pour les journées pédagogiques ne sont pas admissibles pour une déduction fiscale.

Pour le gouvernement du Canada, tous les frais de garde sont admissibles pour une réduction d'impôt.

Les frais de transport ainsi que les frais de sorties ne sont pas admissibles pour les deux gouvernements.

## **Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami**

### **FRÉQUENTATION**

Tout changement de fréquentation ou de journée de fréquentation devra être notifié, par écrit, une semaine à l'avance.

En cas d'accident, de maladie grave ou d'hospitalisation, le contrat de service de garde est suspendu sur présentation d'un billet du médecin traitant. La facturation sera faite en fonction de la réservation de base que vous avez complétée et signée sur la fiche d'inscription.

Pour ajouter une ou des journées supplémentaires, vous devez nous aviser par écrit 24 heures à l'avance. Le paiement de ces journées devra être remis avec votre avis.

**Aucun crédit ne sera accordé si votre enfant dine en classe.** S'il dine à la maison ou qu'il a un rendez-vous, vous devez nous aviser par écrit.

### **SERVICE DE DÉPANNAGE**

Nous offrons un service de dépannage (pour des situations d'urgence) aux parents dont les enfants ne sont pas inscrits au service de garde. Les parents qui ont recours à ce service de dépannage devront défrayer les coûts la journée même où il a été utilisé (il faudra compléter une fiche d'inscription). La tarification s'applique selon le taux des utilisateurs sporadiques.

### **DÉPART QUOTIDIEN**

#### **Sécurité :**

Aucun enfant ne peut quitter seul à moins que cela ne soit spécifié sur la fiche d'inscription.

Aucun enfant ne pourra attendre son parent seul dans la cour ou devant l'école.

Le parent doit se présenter aux lieux désignés pour venir chercher son enfant, doit s'assurer de signer la feuille de départ et aviser l'éducatrice. Il ne pourra revenir jouer dans la cour qu'après 18 heures.

**Toute autre personne venant chercher votre enfant doit être inscrite sur la fiche d'inscription.**

### **CIRCULATION DANS L'ÉCOLE**

À tout moment, si vous devez circuler dans l'école, vous devez en faire la demande en mentionnant la raison de votre déplacement. Les parents doivent utiliser la porte principale de l'immeuble pour les entrées et sorties.

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami

### JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Tous les enfants inscrits au service de garde peuvent participer aux journées pédagogiques. La participation aux activités offertes lors de ces journées est obligatoire. Dans les semaines précédant chacune des journées pédagogiques, les enfants reçoivent une feuille décrivant les activités offertes, le coût de la journée et les modalités de participation.

Si vous prévoyez utiliser le service de garde lors de journées pédagogiques, vous devez compléter et retourner le coupon-réponse au service de garde, accompagné du chèque avant la date limite. Il est de la responsabilité du parent de récupérer la feuille d'inscription qui est remise à l'enfant deux à trois semaines à l'avance. **Prendre note que tous les frais de retard devront être acquittés pour que l'enfant puisse être inscrit et puisse participer à la journée pédagogique.**

**Nous ne remboursons pas la journée pédagogique réservée si votre enfant est absent. Vous devez signaler cette absence en téléphonant au service de garde, le matin avant 8 heures.**

### FERMETURE DU SERVICE DE GARDE EN CAS DE TEMPÊTE

Pour savoir si l'école et le service de garde sont fermés lors d'une tempête, les parents peuvent consulter le site de la Commission scolaire ou écouter les médias suivants qui diffuseront l'information tôt le matin :

Internet : [www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)  
Facebook

À la radio :  
BOOM FM 106,5 FM  
RADIO-ACTON 103,7  
98,5 FM  
Radio-Canada 95,1 FM  
CKOI 96,9 FM  
The Beat 92,5 FM  
Rythme 105,7 FM  
Radio circulation 730 AM

À la télévision :  
TVCogeco  
TVA (Salut Bonjour), LCN  
Télévision de Radio-Canada - RDI



## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami

### CHARTE DES DROITS ET DEVOIRS

#### À BJSC :

- Je respecte les autres par mes gestes et mes paroles, je coopère et je résous mes conflits pacifiquement;
- Je me respecte en ayant une bonne hygiène de vie;
- Je prends soin de mon environnement et je fais des choix avisés;
- J'accepte mes responsabilités en ce qui concerne ma réussite scolaire;
- Je contribue au bon fonctionnement de l'école en respectant les codes de conduite;
- J'agis de façon sécuritaire.

La charte des droits et devoirs telle qu'elle apparaît dans le carnet de route de l'élève est également en application au service de garde.

Le service de garde s'est doté d'un protocole d'intervention auprès des enfants qui contreviennent aux règles de vie :

Après des avertissements et dépendant de la gravité des gestes, l'enfant devra, dans un premier temps :

1. Faire une réflexion signée par lui-même, ses parents et le personnel concerné du service de garde; (l'enseignant recevra une copie).
2. S'il s'agit d'un problème récurrent, une lettre sera acheminée aux parents\* :  
D'autres mesures seront appliquées si la situation ne s'améliore pas.

Les comportements violents et irrespectueux ne sont jamais tolérés et peuvent amener une suspension immédiate du service de garde.

\*Rencontre avec la direction

Afin de préserver un climat sain et harmonieux au service de garde, la direction de l'école se réserve le droit, sur recommandation des personnes ressources, de suspendre ou d'expulser un enfant qui a des comportements inappropriés et qui influence ainsi négativement le fonctionnement du service de garde.

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami



### DINER ET COLLATION

Il est important de prévoir suffisamment d'aliments pour le dîner, incluant les collations (plat principal, dessert, breuvage et deux collations santé).

Des aliments sains sont demandés et ceux-ci doivent respecter la Politique sur les services alimentaires et les saines habitudes de vie. Évitez d'envoyer des aliments contenant des arachides et des noix.

### USTENSILES

Le parent doit prévoir les ustensiles et serviettes de papier, si nécessaire, puisque le service de garde ne les fournit pas. Les contenants de plastique réutilisables sont fortement recommandés afin d'éviter les accidents pouvant être causés par le verre cassé.

Afin d'accélérer les repas, veuillez limiter à un seul plat les aliments à faire chauffer le midi.

#### Micro-ondes

Prévoir des contenants hermétiques conçus pour le micro-ondes et de format raisonnable (une portion). De plus, les contenants d'aluminium et ceux faits de matière métallique sont interdits. Nous vous demandons de ne pas mettre de papier cellophane, de sac de plastique ou d'élastique autour d'un plat.

Les contenants doivent être identifiés **avec le nom complet, ainsi que le groupe-repère** de l'enfant sur le couvercle et le plat.

### BOITE À LUNCH

Il est nécessaire de bien identifier la boîte à lunch avec le nom complet de l'enfant, ainsi que son groupe-repère. Chaque enfant doit avoir un sac de glace à l'intérieur de sa boîte puisque celle-ci sera rangée dans son casier.

**Services de garde  
Au Joli-Cœur / Dézami**

**SANTÉ ET POLITIQUE D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS**



Toute absence doit être signalée **à la fois** au secrétariat et au service de garde.

Au Joli-Cœur BJ :	450 773-4728
Dézami SC :	450 774-7793

Tout enfant fiévreux ou malade ne peut fréquenter le service de garde. Il sera retourné à la maison. Un numéro de téléphone d'urgence (celui d'une personne pouvant venir le chercher rapidement) doit être inscrit sur le formulaire d'inscription, de même que le numéro de téléphone des parents au travail.

Voici les conditions pour que nous puissions administrer un médicament à votre enfant :

Tout médicament prescrit doit se trouver dans la bouteille originale avec la prescription médicale. **Le formulaire d'autorisation doit être complété.**

Tout médicament en vente libre dans les pharmacies, tels que Tyléno!, Motrin, comprimés homéopathiques, sirop pour la toux et autres, sera donné à l'enfant seulement s'il y a prescription du médecin.

L'enfant, ou le parent est tenu de donner son médicament à la technicienne pour que cette dernière le range de manière appropriée.

## Services de garde Au Joli-Cœur / Dézami

Puisque nous allons dehors tous les jours, nous demandons votre collaboration pour vêtir adéquatement votre enfant afin qu'il puisse profiter pleinement des périodes passées à l'extérieur, et ce, même par temps froid.

En hiver, les bottes, la tuque ainsi que les mitaines sont obligatoires pour tous. Tout enfant qui joue dans la neige doit être vêtu d'un pantalon de neige.



**Tous les effets de vos enfants doivent être identifiés.**

### JEUX ET JOUETS PERSONNELS

Aucun jeu et jouet personnel n'est autorisé au service de garde, sauf lorsque nous le mentionnons dans la programmation de certaines journées. **Nous ne sommes pas responsables des pertes ou vols d'objets apportés de la maison par l'enfant.**

### ÉTUDE ASSISTÉE

Si l'enfant désire faire son étude au service de garde, un endroit calme lui est réservé. Veuillez noter que le personnel du service de garde n'est pas autorisé à ouvrir les classes. La supervision et la conformité des études demeurent cependant la responsabilité des parents. Une feuille d'inscription vous sera remise au début de l'année scolaire.

Bois-Joli	de 15 h 15 à 15 h 50 (du lundi au jeudi)
Sacré-Cœur	de 15 h 30 à 16 h 30 (du lundi au jeudi)

Début du service à la mi-septembre : élèves de 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année.

Les enfants de 1<sup>re</sup> année débuteront en janvier.



# SERVICES DE GARDE



## Au Joli-Cœur

700, rue Millet  
Saint-Hyacinthe J2S 1J5  
Téléphone : 450 773-4728

## Dézami

775, rue Sacré-Cœur Ouest  
Saint-Hyacinthe J2S 1V2  
Téléphone : 450 774-7793